



AWNR
African Women for
Natural Resources

Kinshasa, le 25 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°002/2026

LE RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LA GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

African Women for Natural Resources (AWNR), organisation féministe engagée en République Démocratique du Congo (RDC) pour une exploitation équitable, responsable et durable des ressources naturelles, appelle les autorités congolaises ainsi que l'ensemble des parties prenantes de la gouvernance minière à adopter des mesures concrètes et contraignantes afin de renforcer l'intégration effective de l'approche genre dans le secteur extractif.

AWNR rappelle que le secteur extractif, constitue un pilier stratégique de l'économie nationale. Cependant, la participation des femmes dans la gouvernance, la gestion et la redistribution des revenus extractifs, notamment miniers demeure limitée, ce qui réduit l'impact social des politiques de développement et la prise en compte des droits des communautés affectées.

L'organisation salue les avancées du cadre légal congolais, notamment le Code minier révisé en 2018, qui prévoit des dispositions relatives à l'accès des femmes aux activités minières à son article 5, ainsi que des mesures spécifiques de protection, particulièrement pour les femmes enceintes, renforcées par l'article 207 du Code minier et l'article 492 du Règlement minier.

Toutefois, le manque de données désagrégées sur le genre dans le secteur extractif met en évidence les limites de ces dispositions, qui demeurent insuffisantes pour garantir une participation réelle et effective des femmes dans les instances de décision, de gouvernance et de gestion des revenus miniers.

Dans ce contexte, AWNR appelle à des réformes urgentes afin de promouvoir une gouvernance minière plus inclusive, transparente et équitable. À cet effet, l'organisation recommande :

Au Gouvernement congolais :

- Rendre obligatoire l'intégration du genre dans les dispositifs de contenu local du secteur minier à travers la révision des cadres juridiques et de gouvernance ;



AWNR
African Women for
Natural Resources

- Garantir au moins 40 % de représentation effective des femmes dans les instances de décision liées à la gouvernance et gestion des revenus extractif destinés au développement local ;
- Assurer la production et la publication systématique de données désagrégées par sexe dans la gouvernance des ressources minières.

Aux Organisations de la Société Civile, Partenaires Techniques et Financiers :

- Renforcer les mécanismes indépendants de suivi, de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de l'égalité de genre ;
- Appuyer durablement le renforcement des capacités, du leadership et de la participation des femmes dans le secteur extractif.

AWNR réaffirme que l'intégration effective du genre dans la gouvernance minière constitue non seulement un impératif d'équité sociale, mais également un levier essentiel pour un développement économique durable, inclusif et respectueux des droits humains en RDC.

Contact presse :

Johanna KAMALA

Directrice pays

Jkamala@awnr.org